



Escales  
Fluviales  
de Bretagne

BRETAGNE®

# PROGRAMME D' ACTIONS

## 2022



**03**

L'ASSOCIATION

**07**

AXE 1  
QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

**08**

AXE 2  
DÉVELOPPER UNE OFFRE  
DE SÉJOURS ET D'ITINÉRANCE

**09**

AXE 3  
ANIMER LES VOIES D'EAU

**11**

AXE 4  
COMMUNIQUER

# SOMMAIRE

PROGRAMME D'ACTIONS - 2022

# L'ASSOCIATION

## NOS OBJECTIFS

L'association a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés, d'en favoriser la concertation et la coordination, et de réaliser des actions dans une ambition partagée de valorisation touristique patrimoniale et de loisirs des voies d'eau de Bretagne et ce, dans un objectif de développement durable.

Elle se donne pour mission de :

### **Contribuer au développement durable (économique, social et environnemental) des voies d'eau**

- Qualifier les sites le long des voies d'eau
- Contribuer à la production et à l'organisation de l'offre touristique autour des voies d'eau pour l'ensemble des publics : touristes, population locale, scolaires, groupes... que cela soit à un niveau local ou dans une démarche de parcours fluviaux. La navigation doit être développée
- Contribuer à l'animation du patrimoine fluvial et des voies d'eau
- Sensibiliser les professionnels du tourisme et les OTSI à la thématique voies d'eau
- Communiquer

### **Favoriser la coordination**

- Mettre à la disposition des adhérents de l'association, ses compétences, son réseau, ses relations avec les gestionnaires des voies d'eau et institutionnels du tourisme
- Réunir et informer l'ensemble des adhérents



# L'ASSOCIATION

## LES MEMBRES ACTIFS DE L'ASSOCIATION

Nos adhérents :

- **Les communes et EPCI riveraines des voies d'eau**
- **Les associations** œuvrant dans un domaine en lien avec les voies d'eau (patrimoine, activités de loisirs...),
- **Les professionnels** : restaurateurs, agence de voyage, hébergeurs à proximité des voies d'eau...
- **Les particuliers**, attachés aux voies d'eau.

En 2021, l'association comptait près de 120 adhérents.



© Emmanuel Berthier

## LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association est organisée par collèges.

**Son Conseil d'Administration est composé de 18 membres :**

- 9 représentants du collège communes
- 2 représentants du collège professionnels
- 3 représentants du collège associations
- 2 représentants du collège particuliers
- 2 représentants du collège membres qualifiés

Le Conseil d'Administration se réunit environ tous les deux mois.

L'association a aussi mis en place des **commissions thématiques** : animations, communication, prestataires, qualification.

Elle peut être amenée à organiser des réunions par secteur géographique (bief touristique) rassemblant ainsi les adhérents des collèges par zone géographique.

# L'ASSOCIATION

## NOS SPÉCIFICITÉS

Mixer des  
approches  
de territoire et  
d'usages

Ouvrer pour les  
touristes et les  
habitants

Fédérer élus,  
professionnels,  
usagers et amateurs  
des voies d'eau

Travailler avec des  
professionnels très  
différents en termes  
d'activités, de  
chiffres d'affaire, des  
communes de 200 à  
200 000 habitants

# L'ASSOCIATION

## LE TERRITOIRE D'ACTIONS

• Le champ d'actions de l'association couvre la Bretagne historique (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan).

Les voies d'eau concernées, navigables ou ayant vocation à le devenir ou redevenir, sont pour l'essentiel :

- Le canal de Nantes à Brest : L'Erdre, l'Isac, L'Oust, l'Aff, le Blavet, Le Doré, Le Kergoat, l'Hyères, l'Aulne.
- Le Blavet de Pontivy à Lorient
- La liaison Manche/Océan de St Malo à Arzal : la Rance, le canal d'Ille-et- Rance, la Vilaine
- Les annexes hydrauliques
- La Sèvre nantaise
- La Loire



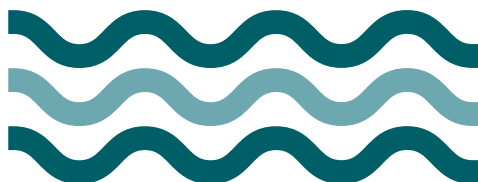


## AXE 1 : QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

**Objectifs : Permettre une meilleure visibilité et lisibilité des sites : quels sont les intérêts touristiques, quel patrimoine fluvial, quels niveaux de service peut-on y trouver ? Les services sont-ils adaptés à une courte halte, une nuitée, un séjour ? Quelles offres touristiques ?**

### Détails de l'action 1 :

Mise en place et suivi d'une charte de qualité (label) à destination des communes riveraines des canaux



- 1) Poursuite du travail de la commission "labellisation"
- 2) Présentation de la charte de qualité aux communes
- 3) Analyse des candidatures
- 4) Mise en place d'une commission de contrôle
- 5) Évaluation sur le terrain des candidatures par la commission contrôle / suivi
- 6) Bilan et préconisation suite aux visites

Livable 2022 :

Poursuite de l'étude des candidatures et des visites de la commission de contrôle

Création d'un document de présentation des communes labellisées

Liste des candidatures à la charte et des communes labellisées

Compte rendu des commissions de "contrôle"

### Détails de l'action 2 :

Suivre les communes dans la mise en oeuvre des préconisations suite aux visites de "contrôle"

1) Rendez-vous avec les communes pour connaître les actions qu'elles ont mises en place pour répondre aux préconisations

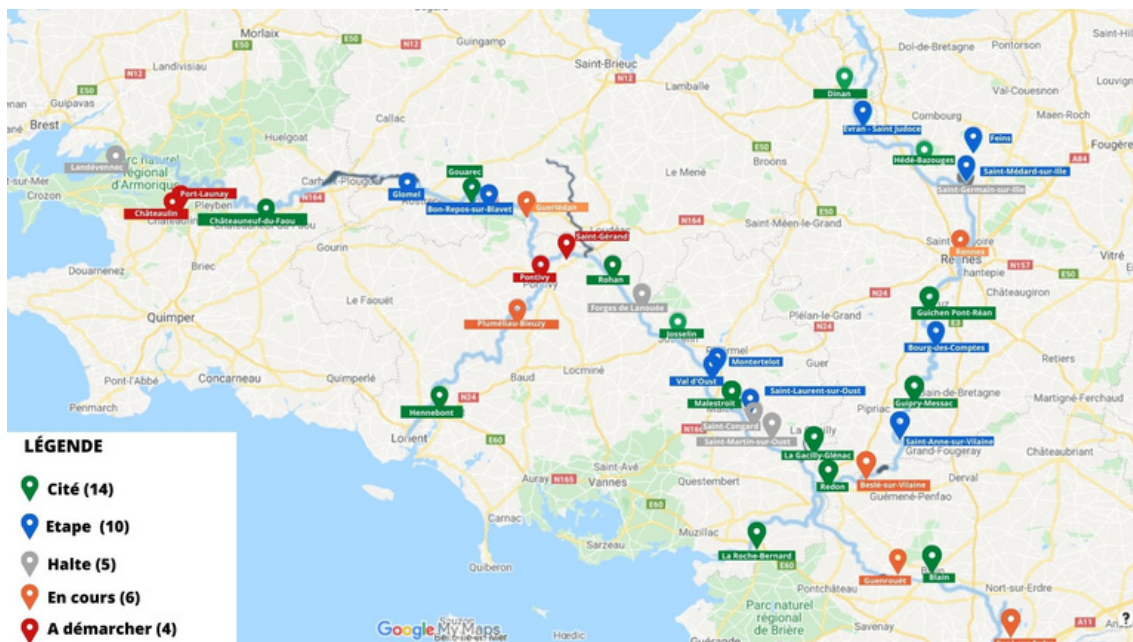
2) Mise en réseau des communes

Livable 2022 :

Compte rendu des échanges avec les collectivités et acteurs

Compte rendu des réunions du réseau des communes labellisées

Lettre d'information à destination des communes labellisées



## AXE 2 : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SÉJOURS ET D'ITINÉRANCE

**Objectifs : développer l'offre et accroître sa qualité afin d'augmenter la satisfaction des usagers et des touristes : veiller à une concordance demande / offre**

### **Détails de l'action 1 :**

Mise en tourisme des sites qualifiés. L'objectif est de repérer l'offre touristique (reprendre la chaîne globale : transport, hébergement, restauration, loisirs/animation, mise en valeur du patrimoine fluvial...) et de combiner l'ensemble des maillons pour constituer une offre «tourisme fluvial» (à corrélérer avec la demande).

- 1) Si besoin compléter le diagnostic plus précis de l'offre touristique existante**
- 2) Etre "impulseur" pour une amélioration de l'offre et de la mise en tourisme**
- 3) Proposer une offre de séjour**
- 4) Développer les réseaux de commercialisation**

**Livable 2022 :**

**Diagnostic touristique des sites homologués**

### **Détails de l'action 2 :**

Créer des parcours thématiques fluviaux (en bateau, à pied, à vélo...) en se basant sur plusieurs sites qualifiés et favoriser l'itinérance.

- 1) Repérer les parcours potentiels**
- 2) Réunir les acteurs par parcours et renforcer l'esprit "réseau"**
- 3) Qualifier et thématiser les parcours**

**Livable 2022 :**

**Création de trois parcours sur les voies d'eau, mettant en valeur les adhérents collectivités, associations et professionnels**

**Comptes-rendus des réunions avec les acteurs**

### **Détails de l'action 3 :**

Projet d'itinérance culturelle et patrimoniale le long des voies d'eau.

**Livable 2022 :**

**Création d'un parcours mettant en avant les communes labellisées**





## AXE 3 : ANIMER LES VOIES D'EAU

**Objectifs : donner une image plus dynamique et moderne de ce territoire ; faire parler des canaux ; faire des canaux un lieu de vie animé pour les habitants ; attirer les touristes déjà présents en Bretagne vers l'univers canaux**

### **Détails de l'action 1 :**

Création d'une manifestation d'envergure sur l'eau et autour des voies d'eau

- 1) Définir le concept de la manifestation, ses objectifs et cibles
- 2) Définir le programme, la période et le lieu
- 3) Travailler sur le montage financier et la recherche de partenaires financiers

Livrable 2022 :

- Définition du programme et du budget
- Définition du cahier des charges
- Définition de la campagne de communication
- Objectif d'une première édition en mai-juin 2023

### **Détails de l'action 2 :**

Faire évoluer la manifestation "A dimanche sur le Canal !"

- 1) Continuer la manifestation qui existe depuis 16 ans, car volonté et implication des communes
- 2) Accompagner les communes dans la mise en place d'animations sur l'eau
- 3) Accentuer la communication en valorisant la navigation sur les canaux

Livrable 2022 :

- Bilan des animations proposées
- Bilan média
- Bilan des questionnaires de satisfaction des communes
- Augmentation de la fréquentation
- Création des supports de communication et gestion des relations presse



### Détails de l'action 3 :

Valoriser les animations phares des voies d'eau et en assurer la communication

- 1) Valoriser les animations majeures des voies d'eau (expos, festivals, fêtes..)
- 2) Assurer une communication au niveau plutôt régional sur nos outils (site internet, Voix du Canal, page Facebook), réaliser des communiqués de presse, travailler avec le CRT et autres structures
- 3) Accentuer la communication en valorisant la navigation sur les canaux

Livrable 2022 :

Communiqués de presse réguliers

Relais de l'information sur les réseaux sociaux, la Voix du Canal et le site internet

Bilan des retombées média



### Détails de l'action 4 :

Conseiller / orienter les organisateurs de manifestations

- 1) Répondre aux sollicitations et recevoir les porteurs de projets
- 2) Mettre en contact les acteurs (gestionnaires, destinations, assos, pros.) se positionner comme centre de ressources
- 3) Aider à la communication

Livrable 2022 :

Liste des demandes reçues et des accompagnements réalisés

### Détails de l'action 5 :

Travailler avec les OT et animateurs du patrimoine pour une bonne intégration des voies d'eau et de leur patrimoine dans le cadre de visites de villes ou autres.

- 1) Faire un bilan des visites proposées par les OT riverains des voies d'eau
- 2) Etudier avec eux la possibilité d'intégrer la thématique canaux et si besoin mises en contact avec des personnes ressources

Livrable 2022 :

Bilan de l'offre et des échanges avec les différents acteurs





## AXE 4 : COMMUNIQUER



### Détails de l'action 1 :

Communication générale de l'association

- 1) Le site internet
- 2) La lettre d'info "La Voix du Canal"
- 3) Les réseaux sociaux
- 4) Les relations presse / médias
- 5) Réflexion sur la création d'autres outils

Livrable 2022 :

- Nombre de newsletter diffusées
- Fréquentation page Facebook
- Retombées presse
- Refonte du site internet
- Fréquentation du site internet
- Création d'une page Instagram



### Détails de l'action 2 :

Communication dédiée à certaines actions de l'association

- 1) Réalisation d'outils valorisant les sites labellisés
- 2) Réalisation pour nos adhérents professionnels
- 3) Réflexion sur la création d'autres outils

Livrable 2022 :

- Supports de communication réalisés
- Bilan de la diffusion



### Détails de l'action 3 :

Communication professionnelle (faire passer des informations sur l'association, asseoir sa notoriété auprès de ses partenaires internes et externes)

- 1) Représentation de l'association auprès des partenaires institutionnels (participation aux ateliers du tourisme de la Région Bretagne, aux réunions des gestionnaires des voies d'eau, aux réunions du CRT...)
- 2) Enquête de fin de saison auprès des adhérents et organisation d'une conférence de presse
- 3) Journée / voyage d'étude : accueil d'autres structures et organisation
- 4) Echanges avec des associations fluviales extérieures à la Bretagne

Livrable 2022 :

- Liste des réunions auxquelles a participé l'association
- Résultat de l'enquête de fin de saison



**Escales Fluviales de Bretagne  
1 rue Raoul Ponchon- CS 46938  
35069 Rennes cedex**

**06 76 44 90 64**

**contact@escalesfluviales.bzh**

**www.escalesfluviales.bzh**

**Facebook - Escales Fluviales de Bretagne**

**avec le soutien financier de**

